

<https://ricochets.cc/Tribune-de-la-tulipe-sauvage.html>

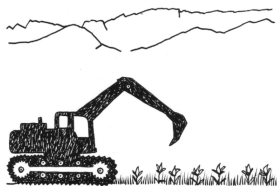


Tribune de la tulipe sauvage

- Les Articles -

Aux Dlois'es qui se questionneraient sur les raisons d'interrompre un conseil communautaire

Publication date: vendredi 3 mars 2023



Judi 23 février, une cinquantaine de personnes se sont rendues au Conseil Communautaire de la Communauté de Communs du Diois, à Recoubieu, pour demander aux élus-es de prendre leurs responsabilités en renonçant au projet d'artificialisation des terres de Chamargues.
Une nouvelle fois, et malgré une brève interruption de séance, cette demande a été ignorée.

Le collectif la tulipe sauvage, la confédération paysanne et les citoyennes et citoyens mobilisés pour la défense des terres agricoles et des espaces naturels souhaitent apporter une explication.

Avec cette extension de la zone d'activité, la communauté de communes s'apprête à investir plus de deux millions d'euros pour détruire cinq hectares des meilleures terres cultivables du diois.

Elle projette ensuite de les revendre environ 30 euros/m².

Depuis bientôt trois ans nous essayons d'amener un débat sur les politiques d'urbanisme menées dans le Diois et demandons, en vain, à être reçus en conseil communautaire pour présenter notre pétition rassemblant plus de mille signatures.

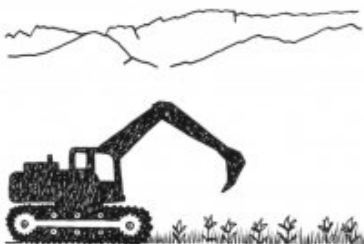
Derrière la façade « Biovallée® », malgré les effets d'annonce sur la souveraineté alimentaire et la relocalisation des productions nourricières, en dépit des « consultations citoyennes » sur le futur plan d'urbanisme, le modèle de développement porté par nos collectivités reste le même depuis les années 60 : routes, lotissements et zones artisanales dévorent les espaces cultivables, entretiennent la spéculation foncière et défigurent nos paysages.

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Vendredi 3 mars > UNE TRIBUNE DE [LA TULIPE SAUVAGE](#)

à paraître dans le Journal du Diois faisant suite à l'action menée le 23 février dernier au conseil communautaire de la Communauté de Communes du Diois

Aux Diois·es qui se questionneraient sur les raisons d'interrompre un conseil communautaire



Jeudi 23 février, une cinquantaine de personnes se sont rendues au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Diois, à Recoubreau, pour demander aux élus·es de prendre leurs responsabilités en renonçant au projet d'artificialisation des terres de Chamargès. Une nouvelle fois, et malgré une brève interruption de séance, cette demande a été ignorée.

Le collectif la tulipe sauvage, la confédération paysanne et les citoyennes et citoyens mobilisé·es pour la défense des terres agricoles et des espaces naturels souhaitent apporter une explication.

Avec cette extension de la zone d'activité, la communauté de communes s'approprie à investir plus de deux millions d'euros pour détruire cinq hectares des meilleures terres cultivables du diois. Elle projette ensuite de les revendre environ 30 euros/m².

Depuis bientôt trois ans nous essayons d'amener un débat sur les politiques d'urbanisme menées dans le Diois et demandons, en vain, à être reçus en conseil communautaire pour présenter notre pétition rassemblant plus de mille signatures.

Derrière la façade « Biovallée », malgré les effets d'annonce sur la souveraineté alimentaire et la relocalisation des productions alimentaires, en dépit des « consultations citoyennes » sur le futur plan d'urbanisme, le modèle de développement porté par nos collectivités reste le même depuis les années 60 : routes, lotissements et zones artisanales dévorent les espaces cultivables, entraînant la spéculation foncière et défigurent nos paysages.

En cinquante ans, un tiers des meilleures terres agricoles, celles de la plaine, plates, profondes et irriguées ont disparu et la surface de la ville de Die a été multipliée par cinq, alors que sa population n'est passée que de 4000 à 5000 habitants.

Aujourd'hui le Diois importe 90 % de son alimentation, bien souvent de très loin.

Ce constat nous conduit à réclamer l'abandon de ce projet conçu il y a 20 ans et un moratoire immédiat sur l'artificialisation des terres cultivables.

Pandémie, crise environnementale et énergétique, sécheresse historique, disparition des paysans et destruction généralisée du vivant : la situation exige d'agir dès maintenant, et les politiques doivent abandonner ce logiciel périmé. Et, d'une façon ou d'une autre, il faut leur faire comprendre.

Nous entendons les arguments en faveur de l'emploi mais nous sommes convaincus que le Diois a les ressources pour porter un nouveau modèle, en accord avec les enjeux du futur.

En effet 40 % des anciennes zones artisanales sont vides ou sous-utilisées et peuvent accueillir les activités en recherche de locaux. Les collectivités qui ont fait le choix de vendre plutôt que de louer les terrains lors de l'aménagement de ces zones doivent en reprendre la maîtrise foncière et restructurer en vue de valoriser les espaces existants.

Nous ne rions pas qu'il est plus compliqué d'agir sur un parcelaire privé tombé en déshérence que de reproduire les mêmes erreurs en bétonnant de nouvelles terres pour les livrer encore une fois à la spéculation.

De plus, l'aménagement récent (dans) de la Z.A. sud de Chamargès montre bien l'inefficacité, voire la nocivité pour l'économie dioise de ces projets.

Seuls sept emplois nouveaux ont été créés sur cette zone, équivalente en coût et en surface au nouveau projet.

La plupart des lots vendus n'ont servi qu'au déménagement d'entreprises. Par ailleurs, l'extension des grandes surfaces et zones commerciales a vidé le centre ville de nombreux commerces et services, qui ont démenagé ou fermé.

Et qui en tire profit ? Une fois la parcelle construite, les acquéreurs doublent ou triplent immédiatement la valeur de leurs investissements, le marché de l'immobilier étant en hausse constante depuis trente ans dans le Diois.

Ajoutons que le secteur agricole est le premier employeur du Diois et qu'il est très compliqué d'installer de nouveaux·elles paysan·nes ou de trouver des repreneurs pour colistric·eux, très nombreux·es qui vont partir en retraite. Et ce non pas par manque de candidats mais bien à cause du coût d'accès à la terre et au logement.

Nous proposons donc de consacrer ces millions d'euros et ces terrains, désormais propriété commune, à installer de nouveaux·elles paysan·nes.

Nous ferons ainsi un pas vers un modèle agricole écologiquement viable, à la fois pourvoyeur d'emplois et d'autonomie alimentaire.

Les terres cultivables de Chamargès doivent rester un bien commun !

Collectif La Tulipe Sauvage
l@tulipesauvage@riseup.net
l@tulipesauvage.org

Confédération paysanne Drôme
drome@confederationpaysanne.fr
drome.confederationpaysanne.fr

Et dimanche 5 mars, PIQUE-NIQUE BOTANIQUE

Venez découvrir les terres cultivables de Chamarges, la tulipe sauvage et son environnement menacé

- ▶ Rdv à 11h30 / Plaine de Chamarges / Au niveau du rond-point de Ponet (D543)

Parkings à proximité / Apportez votre pique-nique

<https://ricochets.cc/PIQUE-NIQUE-BOTANIQUE-Venez-decouvrir-les-terres-cultivables-de-Chamarges-la-tulipe-sauvage-et-son.html>

- ▶ Site web de La Tulipe Sauvage : <https://latulipesauvage.org/>